

ce qu'on dépense en vue de faire disparaître ces maladies et à des fins de recherches en ce sens est dépensé à bon escient et, à la longue, cela représentera une économie. Si, il y a vingt ans, nous avions résolu d'étudier le problème de la brucellose, et si nous avions fait ce que nous faisons présentement, il n'en aurait coûté pour vaincre cette maladie qu'une fraction de ce qu'il en coûte aujourd'hui. Cependant, je puis dire que le ministère devance son programme relatif à la brucellose, et les responsables méritent des félicitations pour la façon rapide et très efficace avec laquelle ils font disparaître cette maladie de nos troupeaux.

De nouveau, j'exhorte le gouvernement à songer sérieusement à établir un collège de médecine vétérinaire dans l'Ouest canadien par l'entremise du Conseil des Arts du Canada, sinon directement. Il s'agit d'un besoin très urgent, non seulement parce qu'il en résulterait un meilleur traitement pour nos animaux, mais parce qu'il serait possible de recruter des vétérinaires qui pourraient se charger d'inspecter la viande, de la répartir dans les catégories voulues, etc.

Maintenant, si l'honorable député de Timiskaming veut bien poser sa question, je me ferai un plaisir d'y répondre.

M. Peters: J'aimerais demander à l'honorable député si, d'après lui, il y avait une différence entre la délégation qui représentait le syndicat du blé de la région de la Saskatchewan et l'ensemble du groupe qui a présenté le mémoire sur les versements d'appoint? L'honorable député était-il d'accord avec les auteurs du mémoire général?

M. Horner (Jasper-Edson): Je suis certes d'avis qu'il y avait une différence entre la délégation de la Saskatchewan et celle de l'Alberta. Même en Saskatchewan, il y avait une différence dans la délégation; il y a les délégués qui s'adonnent à la grande culture du blé et il y a les autres. Soit dit en passant, je trouve paradoxal que l'honorable député qui a parlé il y a quelques moments des maux de l'intégration verticale, ne nous ait pas dit ce qu'est, d'après lui, une terre à blé de 5,000 acres. Ne s'agit-il pas là d'intégration verticale?

Une autre chose c'est que le syndicat agricole d'Alberta a appuyé la délégation afin de manifester l'unité agricole et je l'en félicite. La délégation de la Saskatchewan l'a fait marcher cependant en lui disant que s'il ne l'appuyait pas, on ferait l'élevage du bétail et alors, gare à vous. C'est le seul argument qu'on a invoqué; il est idiot, car il ne tient pas debout.

M. Martin (Timmins): L'honorable député a-t-il lu le mémoire que la délégation de l'Ouest a présenté à Ottawa et, dans le cas de l'affirmative, nie-t-il que les faits et les conditions qui règnent dans les provinces des Prairies soient tels que la délégation le soutient dans son mémoire?

M. Horner (Jasper-Edson): Comme je l'ai dit au début, nous sommes d'accord sur les conditions qui règnent dans l'agriculture de l'Ouest canadien, toutefois, cet état de choses atteint surtout les cultivateurs de céréales, en particulier les petits producteurs de céréales qui ne retireront aucun avantage de ces mesures préconisées dans le mémoire. Ce sont eux qui éprouvent des difficultés, mais ils ne peuvent rien attendre de ce mémoire. Les solutions qu'on y propose ne leur seront d'aucune utilité. Comme je l'ai déjà dit, il est inutile de donner une Buick à celui qui possède déjà une Cadillac; or, c'est précisément ce que l'honorable député de Timiskaming nous demande de faire lorsqu'il dit que nous devrions verser \$4,500 à chacun des plus gros cultivateurs de l'Ouest canadien.

L'hon. M. Martin: Je puis seulement supposer, à en juger d'après la cordialité de l'accueil dont je suis l'objet en prenant la parole à propos de ces prévisions budgétaires, que le comité en général attend de moi des remarques sur cette question fort importante qui intéresse tous les Canadiens.

Ayant écouté le préopinant, j'aimerais lui donner des conseils politiques, s'il consent à en recevoir d'un vieux routier de la Chambre. Il a constaté chez lui, dit-il, que tous ses mandants sans exception appuient pleinement l'attitude du gouvernement actuel au sujet des versements d'appoint.

M. Bell (Saint-Jean-Albert): 95 p. 100.

L'hon. M. Martin: Oui. Il dit 95 p. 100. Je lui ferai observer qu'en sa qualité de blanc-bec politique, il ne devrait pas employer de pourcentages dans ce contexte particulier, car ce doit être évident que ce ne sont pas seulement 5 pour cent des cultivateurs de l'Ouest qui sont mécontents et qu'à en juger par la très nombreuse délégation qui est venue à Ottawa, à peu près tous les cultivateurs de l'Ouest sont très mécontents du gouvernement et de ses programmes nés des promesses que le gouvernement actuel a faites au cours de deux campagnes électorales.

Il n'y a pas moyen de douter que le gouvernement, notamment par la voix du premier ministre, par celle du ministre du Nord canadien et des Ressources nationales et du ministre de l'Agriculture, a donné aux cultivateurs de l'Ouest, et aux cultivateurs du pays tout entier, l'impression que s'ils leur confiaient la responsabilité de diriger le pays, les